



CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 060-216001743-20260429-34DEL_CM240426-DE

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

du vendredi 24 avril 2026

CONVOCATION

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt quatre avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 32

Votants : 38

Pouvoirs : 6

Absent : 1

Étaient présents : M. Omar YAQOUB - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - Mme Danielle SOKOLONSKI - M. Amadou KA - Mme Peggy MOUELLÉ - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI - M. Thierno DIALLO - Mme Rosa OULD SAID - M. Amir ZAFAR - Mme Fadhila KEZZOUL - M. Mohamed CAHOUCHE - Mme Karima BOUHAMIDA - Mme Wanessa TOUATI-AHMED - Mme Patricia RÉGENT - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - Mme Nazish PERVAIZ - Mme Bénédicte ALHERBE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Sarah YAQOUB - M. Heddi FADHLI - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - Mme Nabila BEJAoui - M. Ahmed BOUKHALFA - Mme Döndü ALKAYA - M. Emmanuel PERRIN - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

27 AVR. 2026

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

29 AVR. 2026

Absents représentés

M. BOUJDOUN

M. NOUWYNCK

M. MBAYE

Mme DHOURY-LEHNER

Mme FAZAL

Mme EL BAKKALI

Pouvoir à M. RIFI SAIDI

Pouvoir à Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à M. DIALLO

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à M. PERRIN

Absents excusés

Absents non représentés

M. AKABLI.

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI

34 Règlement du Concours de Dessin du dimanche 31 mai 2026 - MANGA CREIL 2026

■ **Rapport de présentation :**

Peggy MOUELLÉ, Adjointe

Dans le cadre de la Convention MANGA-CREIL 2026, les médiathèques de Creil organisent un concours de dessin Manga. Cet événement, gratuit, est ouvert à tous, à partir de huit ans, et se déroulera le dimanche 31 mai 2026.

Le concours de dessin est proposé dans le cadre d'un atelier animé par l'illustratrice Sinath Bou.

Deux catégories sont proposées et les trois premiers gagnants recevront un prix sous forme de cadeau offert par la municipalité et/ou un cadeau offert par notre partenaire.

Catégorie 1 : pour les 8-12 ans

1er prix : valeur 40€

2e prix : valeur 25€

3e prix : valeur 15€

Catégorie 2 : pour les 12-16 ans

1er prix : valeur 40€

2e prix : valeur 25€

3e prix : valeur 15€

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L212
Vu le projet du règlement du Concours de dessin de la Convention Manga Creil 2026,
Considérant les lots proposés,
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

ID : 060-216001743-20260429-34DEL_CM240426-DE



■ **Vote**

Votants : 38	Pour : 38	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'approuver l'organisation d'un concours de dessin le dimanche 31 mai à l'occasion de la Convention Manga Creil 2026.

Article 2 : d'approuver le règlement du Concours de dessin de la Convention Manga Creil 2026, joint à la présente délibération.

Article 3 : d'approuver les lots proposés dans le cadre du concours de dessin.

Article 4 : d'autoriser monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ledit règlement, ainsi que tout avenant ou document y afférent.

Article 5 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet au budget de la ville.

CREIL, le **29 AVR. 2026**
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Omar YAQOUB


Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance


Danielle SOKOLONSKI